

AVIS A LA POPULATION

Réunion d'information préalable à la réalisation d'une Etude d'Incidences sur l'Environnement

Projet de Catégorie B

(Projet soumis à étude d'incidences sur l'environnement)

Demandeur

Eneco Wind Belgium, s.a, Chaussée de Huy 120 A, 1300 Wavre, tél 010 232 642, TVA BE 0475 012 760

Objet

Demande de permis unique de Classe 1 sollicité par Eneco Wind Belgium sa, en vue de la construction et de l'exploitation d'un parc de **2 éoliennes**, d'une puissance maximale individuelle de 4.2 MW, d'une cabine de tête, de ses accessoires et transformateurs, en extension du parc éolien de Perwez opérationnel, sur le territoire de la commune de Perwez, de part et d'autre du Ravel entre le bois des Ducs et l'arrière de l'avenue des Tourterelles.

Conformément aux articles D.29-5 et suivants ainsi qu'aux articles R.41-2 et suivants du Livre Ier du Code de l'environnement, Eneco Wind Belgium sa vous invite à assister à la réunion d'information organisée :

Le 26 mai à 19h

Salle Perwex, Rue des Dizeaux 10, 1360 Perwez

Cette réunion d'information a pour objectif de (article D.29-5 du Livre Ier du Code de l'environnement) :

1. permettre aux demandeurs de présenter le projet ;
2. permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. mettre en évidence les points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par les demandeurs afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

La vidéo de la réunion et les documents et supports utilisés lors de celle-ci sont consultables à la commune sur rendez-vous (081/649260 – urbanisme@perwez.be) et à distance <https://wind.eneco.be/fr/windfarm/perwez-extension/>, à partir du surlendemain de la réunion et jusqu'à l'échéance d'un délai de quinze jours.

Les informations peuvent être obtenues auprès du demandeur : Eneco Wind Belgium, chaussée de Huy 120A, 1300 Wavre, infoEWB@eneco.com , Edouard le Hardÿ, 010 232 642 .

L'Etude d'incidences sur l'Environnement sera réalisée par le bureau d'études Sertius SA, avenue Alexander Fleming 12, 1348 Louvain-la-Neuve.

Toute personne intéressée peut participer à cette réunion.

En application de l'article 83, alinéa 3, 1° du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement, le présent avis vaut appel à manifestation d'intérêt à participer au présent projet. Toute manifestation d'intérêt est à transmettre aux adresses électroniques et postales suivantes : Eneco Wind Belgium, chaussée de Huy 120 A, 1300 Wavre, infoEWB@eneco.com

Dans un délai de **15 jours** suivant la réunion d'information, chacun peut émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement, en les adressant par écrit :

- au Collège Communal de Perwez, rue Emile de Brabant, 2 à 1360 Perwez ou par e-mail urbanisme@perwez.be, en y indiquant ses nom et adresse,
- et en envoyant une copie à Eneco Wind Belgium à l'attention de Edouard le Hardÿ, Chaussée de Huy, 120 A à 1300 Wavre infoEWB@eneco.com.

Pour le Collège,


Yves Groignet
Directeur général




Yves Depas
Bourgmestre